

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 Novembre 2016

PROCES VERBAL

L'an deux mil seize le Jeudi 17 Novembre à 17h45 les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la Loi, au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur José HAAS, Maire.

Etaients présents : Mesdames, Messieurs HAAS, LATHUILE, GRANDCHAMPS, PERRODIN, LENOIR, JAVELLE, BERSOT, MAYER, ENAUX, BLONDEL, CACHEREUL

Absents excusés : Monsieur Patrick HENRAS
Monsieur Jean-Pierre MICHEL
Monsieur Claude-Michel PERSEIL

Pouvoirs : Monsieur Patrick HENRAS à Monsieur José HAAS
Monsieur Jean-Pierre MICHEL à Monsieur Hélyan LATHUILE
Monsieur Claude Michel PERSEIL à Monsieur Bernard LENOIR

Secrétaire de séance : Madame Valérie BLONDEL

Séance ouverte à 17h45

A - FUSION

1. Communes déléguées

(Rapporteur Monsieur HAAS)

Les Conseillers Municipaux de Francheville prennent unanimement l'engagement de veiller à l'existence des communes déléguées de Francheville et de Verneuil sur Avre au sein de la Commune Nouvelle de Verneuil d'Avre et d'Iton pendant toute la durée de la période dite transitoire, savoir du 01.01.17 jusqu'au renouvellement des Conseils Municipaux de 2020.

2. Charte

(Rapporteur Monsieur HAAS)

Le rapporteur rappelle qu'après de fructueux échanges – Conseillers Municipaux, Mairie de Francheville – Mairie de Francheville, Mairie de Verneuil sur Avre – une charte de la future commune de Verneuil d'Avre et d'Iton, synthèse des rédactions proposées par les deux communes historiques, a été rédigée et adressée à chaque Conseiller Municipal via internet.

B - SIHVI

(Rapporteur Madame PERRODIN)

Le rapporteur invite ses collègues à prendre connaissance hors séance du Compte-rendu du Conseil Syndical du 19.10.16 qui a consisté à faire le point sur la réalisation des travaux en cours et sur ceux prévus en 2017.

Concernant Francheville, il s'agira de la remise en eau de la rivière Morte (encore appelée Mort Iton) en amont de son embouchure avec le Fossé Rouge

C - TRAVAUX

1. Remplacement de deux fenêtres

Immeuble communal du 9 place Modeste Leroy

(Rapporteur Monsieur LATHUILE)

Deux fenêtres vétustes seront remplacées par l'entreprise Francky Bois, pour un montant TTC de 820.80 €.

2. Ecole : sécurisation des accès

(Rapporteur Monsieur HAAS)

Le Conseil Municipal retient la solution consistant à demander l'ouverture du portail par appel téléphonique au numéro de l'école.

D - CESSION DE TERRAINS

(Rapporteur Monsieur HAAS)

Le Conseil Municipal donne son accord pour la cession des parcelles ZK182 – ZK183 et ZK11 d'une contenance de 1ha 56a 75ca en faveur de Monsieur Emmanuel FOVART au prix forfaitaire de 6 200 €, la

transaction s'effectuant en l'étude de Maître Guillaume DISSOUBRET (tous les frais étant à la charge de l'acquéreur) et autorise le Maire ou un adjoint à signer toute pièce relative à cette affaire.

E - DIVERS

1. RD55 – Mise en sécurité

(Rapporteur Monsieur LATHUILE)

Dans le projet de réaliser un cheminement pour piétons depuis le lotissement « Le Clos des Hêtres » jusqu'au croisement de la RD55 avec la RD56 (le stop), les travaux à réaliser par la 3cbi s'élèvent à 10 483.40 € T.T.C.

Le Conseil Municipal décide d'inscrire ces travaux à la programmation 2017 (sous réserve des disponibilités financières nécessaires) et autorise le Maire ou un Adjoint à solliciter toute subvention possible et à signer toute pièce relative à cette affaire

2. Convention tripartite permettant de bénéficier du dispositif de Conseil en Energie Partagée (Rapporteur Monsieur HAAS)

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- a) Adopte les termes de cette convention tripartite, et plus particulièrement une participation financière annuelle de 259.40 € pendant trois ans (savoir 2017-2018 et 2019)
- b) Nomme les interlocuteurs suivants :
 - . Elu du Conseil Municipal en tant que « Elu Référent Energie » Monsieur Patrick HENRAS
 - . Agent technique et/ou administratif Monsieur Hélyan LATHUILE
- c) Autorise le Maire ou un Adjoint à signer cette convention et toute pièce relative à cette affaire.

3. Chemin du Fief Gorju

(Rapporteur Monsieur LATHUILE)

Le Chemin a été labouré par Monsieur QUESNE. Il lui sera demandé de le remettre en état dans les meilleurs délais.

4. INTERCO « Normandie Sud Eure »

(Rapporteur Monsieur HAAS)

Le rapporteur transmet à ses collègues le projet d'organigramme de direction de cette future INTERCO « Normandie Sud Eure ». Un organigramme de répartition des personnels leur sera communiqué ultérieurement.

Séance levée à 18h45